

Procès-verbal de la réunion du CM du 22 février 2024

Séance du Conseil Municipal du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 février à 20 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de RENAC, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Patrick Baudy, Maire de Renac. La séance a été publique.

Date de convocation : le 16 février 2024

Membres en exercice : 12 - Présents : 7 - Pouvoirs : 5 - Votants : 12

Présents : M. Patrick **Baudy** - M. André **Chevalier** - M. Damien **Guillas** - Mme Sylvie **Morisseau** - Mme Cécile **Trotel** - M. Joël **Robert** - M. Yves **Sorin** -

Absents excusés : M. Philippe **Dardy** – Mme Anne **Patault** - Mme Clarisse **Frangeul** - Mme Soizic **Strouble** - M. Kenny **Mesnil**

Pouvoirs : M. Philippe **Dardy** à M. Damien **Guillas**
Mme Anne **Patault** à M. Patrick **Baudy**
Mme Soizic **Strouble** à M. André **Chevalier**
Mme Clarisse **Frangeul** à Mme Sylvie **Morisseau**
M. Kenny **Mesnil** à M. Joël **Robert**

Secrétaire de séance : M. Damien Guillas

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h et demande à l'assemblée l'autorisation de rajouter 3 points non prévus à l'ordre du jour :

- Acquisition de robots tonte
- Dénomination d'une voie dans le cadre de la BAL
- - Fonds de concours DECI

A l'unanimité, les conseillers présents acceptent le rajout de ces 3 délibérations

1. RA – Réseau des médiathèques : Adhésion au groupement de commande « Navette documentaire »

Dans le cadre de sa compétence « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire » et notamment la mise en œuvre du projet culturel du territoire, REDON Agglomération coordonne un réseau de 28 médiathèques : 27 médiathèques communales et 1 intercommunale. L'ensemble des médiathèques disposent déjà d'un logiciel commun et d'une carte unique donnant aux adhérents accès à toutes les médiathèques du territoire de REDON Agglomération.

Afin d'aller encore plus loin dans cette mise en réseau, REDON Agglomération et l'ensemble des communes mentionnées ci-dessus souhaitent mettre en place une navette documentaire entre les médiathèques. Il s'agit d'un service de circulation des documents (livres, CD, DVD, revues, jeux vidéo, outils d'animation, documents de communication) entre les médiathèques, permettant ainsi de répondre aux réservations des usagers du réseau de lecture publique.

Le Code de la Commande Publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés.

Afin de mettre en place cette navette documentaire entre les médiathèques, REDON Agglomération et 28 communes membres ont souhaité se regrouper pour passer des marchés publics pour la mise en place d'un service de portage, de collecte et de transport de documents entre les médiathèques du réseau de lecture publique de REDON Agglomération.

Le coût du service estimé est de l'ordre de 35 000 € + l'acquisition des bacs et sacs estimée à 5 000 €. La répartition se fait selon le nombre d'habitants.

La population de Renac représentant 1.59 % de la population totale

La participation estimée demandée pour Renac est de 555 € annuel + l'acquisition des sacs en toile de jute pour le transport des ouvrages estimée à 300 € (une seule fois).

Une subvention leader en cours demandée pour 3 années permettrait de faire baisser le financement des communes

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve ce projet.

2. Acquisition d'un véhicule utilitaire

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide la proposition de la commission voirie concernant l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour un montant de 16 504 € TTC proposé par Renac Automobiles

3. Adhésion au groupement photovoltaïque de l'Oust et Canut

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'étude portant sur la création d'une société de projet territoriale communes du Pays de Redon comprenant Pipriac – Bains sur Oust- Saint-Just- Langon- Sixt sur Aff-La Chapelle de Brain-Bruc sur Aff-Lieuron-Saint Ganton et Renac.

Cette société dénommée « Energies du Canut à l'Oust » a pour objet de mettre en place une collaboration pour porter des projets de production d'énergies renouvelables sur le territoire, et en particulier des projets photovoltaïques.

Cela se traduit par la mise en place d'un partenariat entre les communes, l'association Energies citoyennes en Pays de Vilaine, précurseur dans le développement des parcs éoliens citoyens et ENERG'IV, producteur d'énergie renouvelable à gouvernance locale, afin de bénéficier d'un accompagnement dans l'aménagement du projet, les données techniques, juridiques et financières, la réalisation d'études de gisement par le SDE35.

Ce collectif de communes du territoire de Redon Agglomération du Département d'Ille-et-Vilaine souhaite ainsi collaborer pour :

- Mettre en place plus de projets de production photovoltaïque
- Investir et profiter du retour sur investissement pour soutenir leur action locale
- Ouvrir le projet aux habitants du territoire et acteurs locaux

Le coût d'adhésion à Energies du Canut à l'Oust est de 1 € par habitant.

Le Conseil municipal valide la création et l'adhésion à « Energies du Canut à l'Oust » pour 1€ par habitant.

4. Acquisition de robots tonte

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'acquisition d'un robot tonte pour la tonte des terrains de football permettant un gain de temps pour le personnel du service technique ainsi qu'une meilleure uniformité de la pelouse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'acquérir les robots tonte de la société Jardiman pour 18 493 € TTC

5. BAL – Choix d'un nom de rue

La Loi 3DS relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale a été adoptée le 8 février 2022.

Le décret d'application paru le 11 août 2023 fait obligation aux Communes de moins de 2000 habitants d'avoir créé leur BAL pour le 1^{er} juin 2024.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le travail de mise à jour de notre Base Adresse Locale (BAL) qui alimentera la Base Adresse Nationale (BAN) est en cours avec les services de la Poste. Cependant, une voie ne porte pas de dénomination et il convient d'y remédier. Il s'agit de la voie partant de la Rue des Moulins et reliant l'atelier municipal et le parking du Pôle enfance.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de nommer cette voie « Rue Renée Carpentier » du nom de la jeune réfugiée tuée lors des combats de la libération de Renac.

6. Redon Agglomération – Demande de Fonds de concours 2024

M. le Maire expose à l'assemblée, que le montant des fonds de concours pour l'enveloppe 2024 est le même que pour 2023 et s'élève à 13 782.25 € auxquels nous pouvons rajouter le solde 2023 non consommé de 1 973.54 €, soit un total de 15 755.79 €

M. le Maire propose de solliciter dans un premier temps, les fonds de concours pour le financement des investissements de défense incendie :

Objet	Montant HT des travaux	Pourcentage demandé	Fonds de concours demandé en €
DECI : Mise en place des poteaux incendies	20 025.50 €	40 %	8 010.20 €

Le solde 2024 sera demandé ultérieurement.

Le Conseil municipal valide la demande de financement de **8 010.20 €** pour les travaux de mise en place de poteaux incendie au titre des fonds de concours 2024 à Redon Agglomération

Questions et informations diverses

● Monsieur le Maire fait part des informations suivantes :

➤ Organisation de la concertation pour la détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables : La réunion avec le SDE et EPV (Energies citoyennes en Pays de Vilaine) ouverte aux habitants est prévue **le mardi 26 mars à 18h30 à la salle des fêtes**

➤ Informations sur le projet de cheminement piétonnier – Le Conseil municipal a validé le projet de cheminement piétonnier du Pôle enfance au complexe sportif lors de sa séance du 25 janvier dernier. Pour mener à bien ce projet, il convient de déplacer les limites de l'agglomération Rue du Calvaire. Cette décision est du ressort du Maire par arrêté communal pris le 22 février 2024

➤ Maison Madeleine : ouverture du chantier

Les travaux de désamiantage et maçonnerie sont commencés. Information aux riverains de l'impossibilité de stationnement aux abords de la Maison madeleine. Places disponibles sur le parking arrière de la mairie

➤ Information sur le soutien à l'Hôpital de REDON

Un grand rassemblement est prévu le samedi 23 mars à Redon. Les élus du territoire brétilien se réunissent pour organiser la communication :

- Pétition en ligne
- cartes de vœux /soutien disponibles en mairie
- Réunion publique le vendredi 8 mars à la Chapelle de Brain

➤Organisation de la commémoration du 80^{ème} anniversaire des combats de la libération de Renac prévue le **04 mai 2024**.

Une plaque avec les noms des 3 soldats américains et de la jeune réfugiée tués lors des combats de libération de Renac le 4 août 1944 sera apposée sur le mur de la salle des fêtes. Monsieur le Maire précise que la cérémonie du 8 mai se fera concomitamment

Monsieur Yves Sorin ajoute que le Comité relais du souvenir Morbihan rendra hommage à la mémoire des combattants de la Seconde Guerre mondiale à travers un relais pédestre reliant 50 communes des départements de la Manche, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Le Convoi fera étape à Renac le 05 juin à 10h27- Les CATM organise un pot à cette occasion

➤Les travaux concernant l'antenne téléphonique à la Chevesse d'Abas commencent prochainement

➤Suite à la demande d'un administré, La Société Bouygues Telecom et la Commune font savoir qu'elles ne prennent pas en charge les études de mesures géobiologiques.

● M. Damien Guillas, Adjoint :

La commission en charge de la culture a commencé sa programmation 2024.

- Chasse aux œufs le dimanche 31 mars
- Inauguration de l'Alliance touristique prévue au printemps
- Les mercredis de juillet sont d'ores et déjà programmés avec notamment le Grand bal de la Libération le dernier mercredi

● M. André Chevalier, Adjoint

La commission voirie propose de travailler sur les modalités d'une éventuelle participation pour la destruction des nids de frelons asiatiques sur la Commune.

La séance est close à 21h45.

Le Maire

Patrick Baudy

The image shows a large, stylized black ink signature of Patrick Baudy. Below the signature is a circular official stamp of the Municipality of Renac. The stamp features a central emblem with a figure and the text 'MAIRIE DE RENAC' around the top edge and '36660' at the bottom.

Le secrétaire de séance

Damien Guillas

A blue ink signature of Damien Guillas, written in a cursive style.